

FICHES CONCOURS

DÉMOGRAPHIE ET TERRITOIRES

Solde naturel, solde migratoire

www.pergama.fr

Août 2024



Tombeau de Paheri, Egypte ancienne

Définition et mesure des soldes naturel et migratoire

▪ **Le solde naturel est l'excédent des naissances sur les décès** dans un pays et une année donnée. **Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes entrées et sorties du territoire national** dans l'année, quand ces mouvements sont effectués à titre permanent. Contrairement à une idée reçue, le solde dit migratoire intègre les sorties et les retours des nationaux¹.

Le solde naturel et le solde migratoire sont les deux sources de l'accroissement de la population d'un pays. Le solde naturel en France s'élève, en 2023, selon des données provisoires, à 47 000 personnes et le solde migratoire est estimé, de manière très provisoire, à 183 000 personnes.

▪ Le solde naturel **évolue à la baisse**. Il atteignait 357 800 personnes en 1964 et, tendanciellement, se réduit depuis lors, malgré un pic en 2006 (302 000). Le niveau actuel est le point le plus bas depuis la guerre.

Les causes de cette diminution sont au nombre de deux.

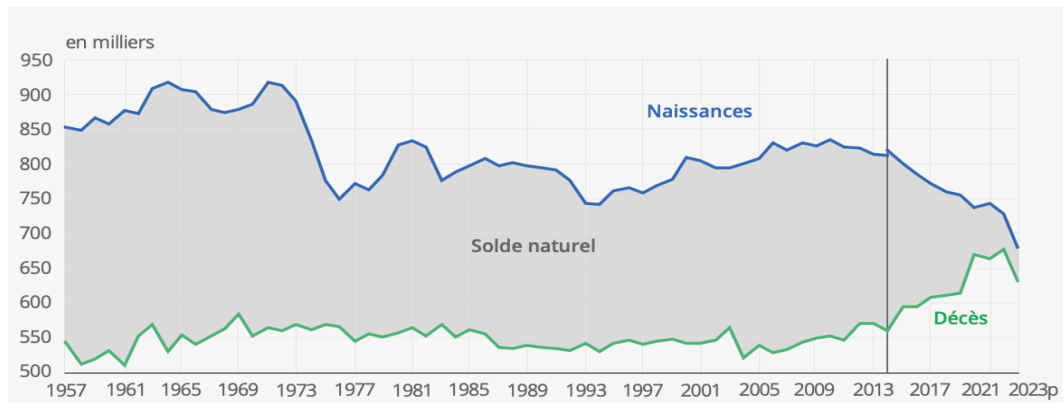
En premier lieu, l'évolution est due à la baisse des naissances, elle-même répercussion, au départ, de la fin du baby-boom des années 70 et, de ce fait, de la baisse du nombre des jeunes femmes en âge d'avoir des enfants 20 ou 30 ans plus tard. Puis, à partir de 2015, la baisse des naissances est la conséquence de la baisse de l'indice conjoncturel de fécondité (l'ICF est le

¹ L'Insee calcule également le solde migratoire des seuls immigrés (différence entre les entrées et les sorties d'immigrés) : cf. fiche concours *L'immigration, données démographiques*, catégorie Démographie et territoires.

nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer) : l'ICF atteint 2,03 en 2010, 1,99 en 2015, 1,68 en 2023² et s'éloigne un peu du seuil de renouvellement des générations (2,1).

En second lieu, la baisse du solde naturel est la conséquence de l'augmentation du nombre des décès depuis 2004 (ils sont passés de 519 500 cette année-là à 613 000 en 2019 puis 678 000 en 2023), liée au vieillissement de la population, en lien avec la bulle démographique du baby-boom³.

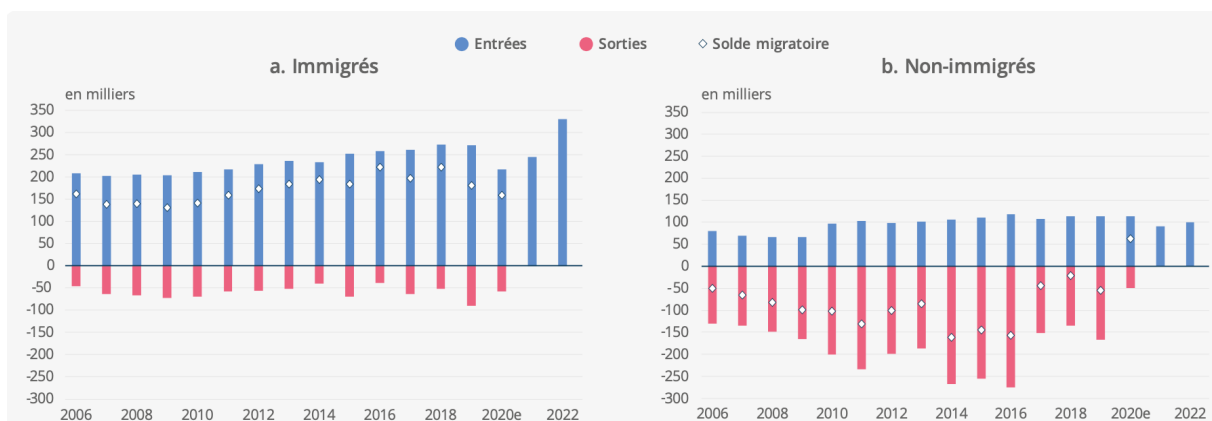
Évolution du nombre de naissances, de décès et du solde naturel depuis 1957



Source : Insee première, bilan démographique 2023, janvier 2024

- **L'évolution du solde migratoire** est plus erratique et moins prévisible que celle du solde naturel. L'Insee publie des séries longues, en distinguant le solde des immigrés et celui des nationaux : jusqu'en 2017, le solde global a varié selon les années entre 50 000 et 80 000, sauf aux tout début des années 2000 où il a dépassé 100 000 personnes, avant de baisser à nouveau. Depuis 2017, sa croissance est forte : le solde a dépassé 200 000 personnes certaines années et s'établit (provisoirement) à 183 000 ces trois dernières années.

Évolution des flux migratoires des immigrés et des non-immigrés 2006-2022



Source, Flux migratoires : des entrées en hausse en 2022 dans un contexte de normalisation sanitaire et de guerre en Ukraine, Insee première, avril 2024

² Voir la fiche concours sur *La natalité*, catégorie Démographie et territoires

³ Voir également la fiche concours sur ce thème, catégorie Démographie et territoires

Ces données, résultantes des entrées d'immigrés et de retour des nationaux partis à l'étranger ainsi que des sorties d'immigrés et du départ des nationaux à l'étranger, sont sans doute quelque peu fragiles, même s'il est rare que l'Insee le reconnaisse.

Sur le nombre d'entrées d'immigrés ou de non immigrés pris en compte, le blog de l'Insee du 4 avril 2024 *Population immigrée, entrées sur le territoire, titres de séjour... S'y retrouver dans les chiffres de l'immigration* explique la production des chiffres : l'Insee les estime grâce au questionnaire de recensement désormais annuel : il s'efforce de collecter des informations complètes, y compris concernant les SDF et les personnes en situation irrégulière. L'Insee n'utilise pas les statistiques administratives du ministère de l'Intérieur sur la délivrance des premiers titres de séjour : d'une part il peut exister un décalage entre la présence d'une personne et l'obtention d'un titre de séjour, d'autre part la délivrance de titres ne concerne que les ressortissants des pays tiers (non européens) et, par définition, les immigrés réguliers. La cible de l'enquête de recensement est plus complète. Cependant, en 2020, faute de recensement, les entrées ont été estimées à partir de sources administratives.

La population ainsi recensée évolue par naissances, décès ou départ pour un autre pays. Une fois prises en compte les données de l'état-civil (naissances et morts), l'Insee mesure les départs par la différence dans l'évolution de la population entre deux recensements

Dans une note de novembre 2021 intitulée *Migrations internationales, ce que l'on mesure ou pas*, l'INED souligne que, dans de très nombreux pays, la mesure des départs, parce qu'ils ne sont pas enregistrés spécifiquement, présente des déficiences ou des fragilités. Les chiffres fournis doivent donc, selon l'INED, être pris en compte avec une certaine prudence (l'INED parle de « solde apparent »). Reste que ce sont les meilleurs que l'on puisse fournir à un temps T. Ils sont au demeurant réestimés a posteriori, en calculant les réajustements liés aux imprécisions du recensement, parfois liées à un changement des méthodes.

En tout état de cause, le graphique ci-dessus est incomplet, les sorties 2021 et 2022 n'étant pas disponibles à sa parution. De plus, la dernière année complète connue (2020) est atypique. Pour les immigrés, la baisse des entrées conduit à un solde relativement bas (le plus bas depuis 2011). En revanche, les entrées 2022 augmentent fortement, dans un contexte géopolitique particulier (guerre d'Ukraine). A noter qu'entre 2006 et 2020, pour 4 immigrés qui entrent, un sort et le solde est positif. Pour les non-immigrés, le solde s'inverse : il est négatif jusqu'en 2019, même si les sorties avaient alors tendance à se réduire.

Décomposition des entrées 2022 (hors sorties, non connues)

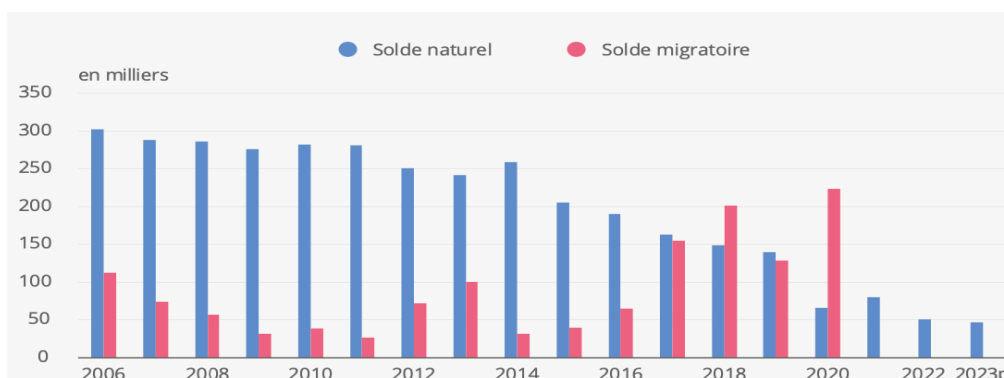
Entrées	Entrées immigrés	Entrées des non immigrés
431 000	+ 331 000	+ 100 000
		Dont 76 000 nés en France Dont 25 000 nés Français à l'étranger

Décomposition des entrées et sorties 2006-2019

	Pop immigrée	Pop non immigrée	Total
Entrées de la période	+ 3 266 000	+ 1 350 000	+ 4 616 000
Sorties de la période	- 890 000	- 2 654 000	- 3 544 000
Solde de la période	+ 2 376 000	- 1 304 000	+ 1 072 000
Solde moyen annuel	+ 169 714	-93 000	+ 76 571

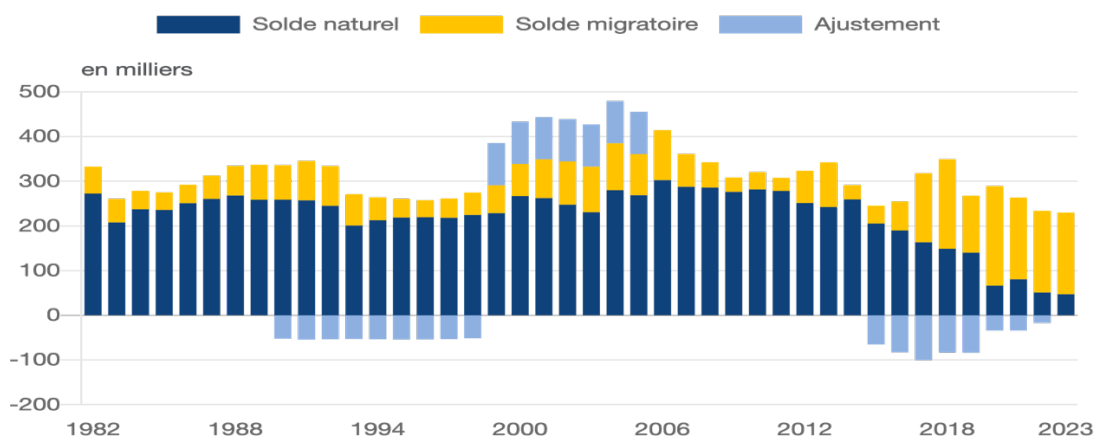
- La donnée essentielle pour caractériser la situation démographique d'un pays, est **l'évolution respective de chacun des deux soldes**, naturel et migratoire ...

Soldes naturel et migratoire depuis 2006



...et de ce fait **l'évolution de leur part dans l'accroissement de la population**. La population française (68 373 000 personnes au 1^{er} janvier 2024) continue à augmenter (+ 0,3 % en 2022 et 2023) mais à un rythme ralenti par rapport à la période 2014-2021 (+ 0,4 %)

Composantes de la croissance démographique depuis 1982



En France, les deux composantes de la croissance se sont inversées : jusqu'en 2017, le solde naturel était supérieur au solde migratoire. Depuis 2018, c'est l'inverse, le solde naturel restant toutefois positif. En 2022, le solde naturel est à + 50 900 et le solde migratoire résultant d'une estimation provisoire incertaine et peut-être sous-estimée à + 183 000 (les entrées, intégrant non immigrés, immigrés et Ukrainiens, se montent à 430 000 personnes). Il est donc quasiment certain que le solde naturel ne sera ni en 2022 ni en 2023 l'élément essentiel d'augmentation de la population.

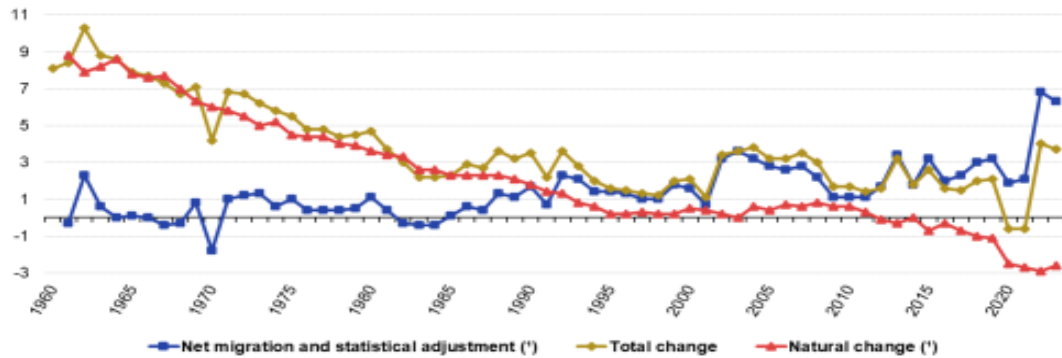
Des données contrastées en Europe

- La population européenne** dans son ensemble **continue à augmenter**, passant en 2023 à 449,2 millions d'habitants, mais le rythme de cette augmentation ralentit depuis plusieurs

décades. Le solde naturel a été positif jusqu'en 2011, parfois très faiblement, année où les décès l'ont emporté sur les naissances. L'accroissement est depuis lors uniquement lié à un solde migratoire positif.

Population change by component (annual crude rates), EU, 1960-2023

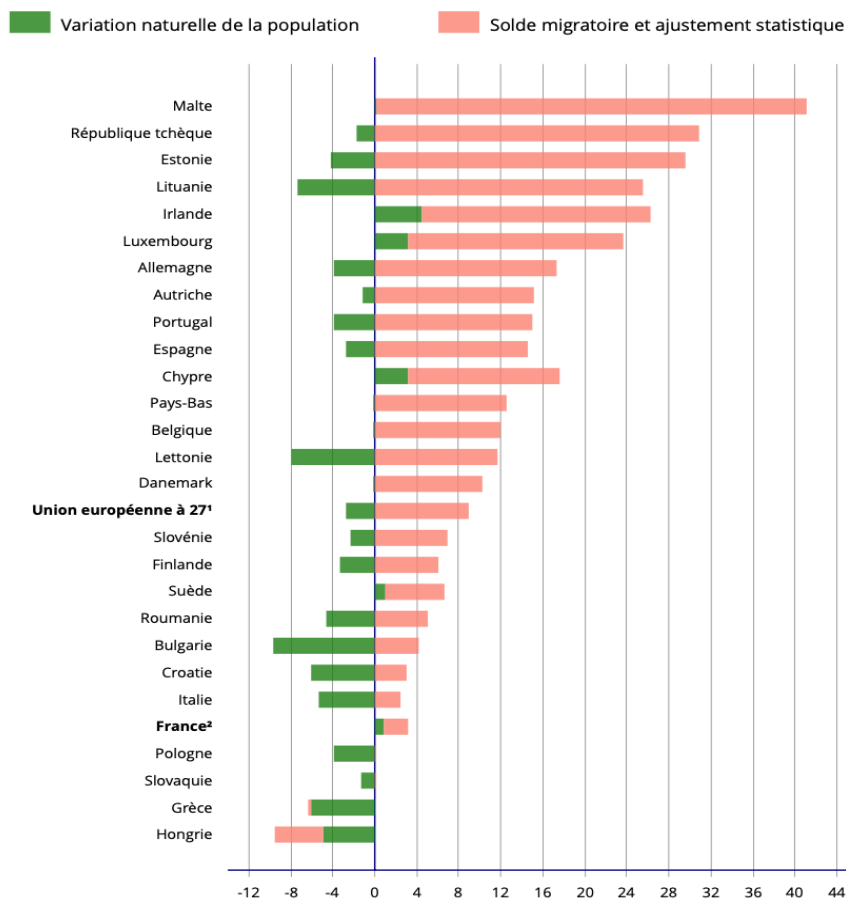
(per 1 000 persons)



Note: Excluding French overseas departments up to and including 1997. Breaks in series: 1991, 1998, 2000-01, 2008, 2010-12, 2014, 2015, 2017, 2019, 2021-2023
2023: Eurostat estimate
(*) 1960: not available.
Source: Eurostat (online data code: demo_gind)

eurostat

- **Pays par pays, la situation est très contrastée.**



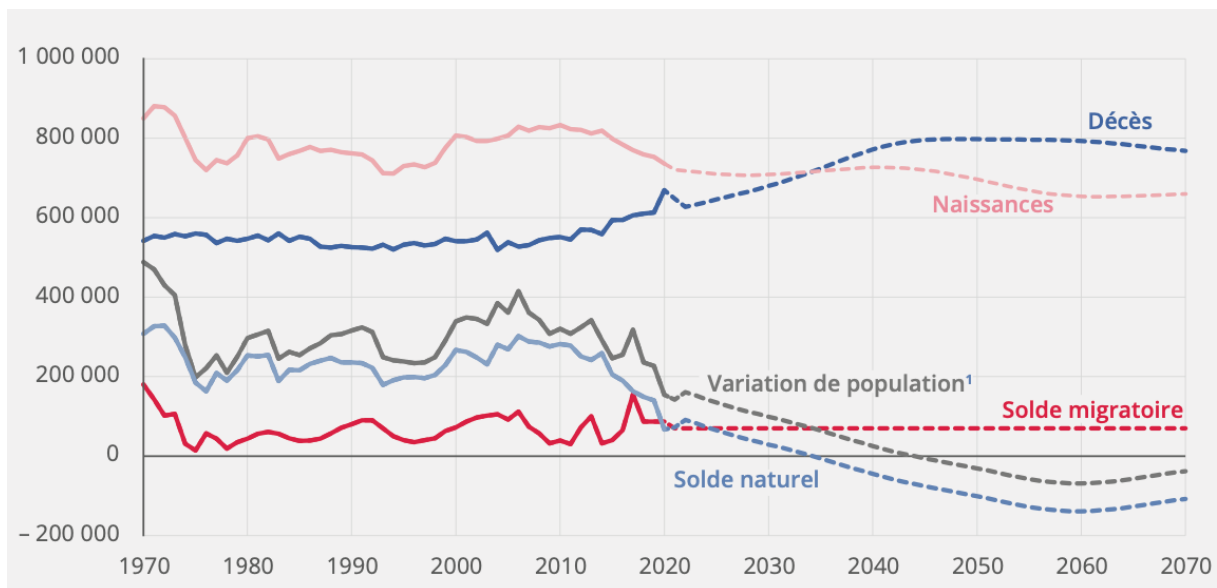
Source : Insee, chiffres clefs, Population et indicateurs démographiques dans l'Union européenne en 2022

En 2022, le graphique ci-dessus montre que peu de pays ont un solde naturel positif, parfois faiblement : Irlande, Luxembourg, Chypre, Suède et France. 8 pays voient leur population diminuer ou sur le point de décliner, le solde migratoire positif ne couvrant pas un solde naturel très négatif. La plupart des pays (notamment l'Allemagne, Malte, le Portugal, l'Espagne, les Pays-Bas, le Danemark, les pays baltes, la Belgique) ne voient leur population augmenter que grâce à un solde migratoire plus positif que le solde naturel.

Quel avenir en France ?

- L'Insee a **projeté l'évolution de la population jusqu'en 2070** (Insee première, novembre 2021) sur le fondement du maintien de la fécondité constatée en 2021 (1,8 enfant/femme) et en réduisant un peu l'espérance de vie pour les hommes (87,5 ans en 2070) et pour les femmes (90,1 ans en 2070) par rapport aux projections précédentes. L'Insee a choisi de maintenir constant le solde migratoire tel qu'il était connu au moment de l'élaboration des projections (73 000). Le bien-fondé de ces hypothèses est aujourd'hui mis en doute, puisque la fécondité a baissé depuis lors et que le solde migratoire actuel a évolué à la hausse.

Évolution du solde naturel et migratoire de 1970 à 2070 selon les hypothèses INSEE



Sources : Insee première, projections de population à horizon 2070, 2021

Selon les hypothèses choisies, le solde naturel deviendrait négatif en 2035, évolution compensée jusqu'en 2044 par un solde migratoire constant. La population commencerait à diminuer à cette échéance mais lentement, puisque, les années suivantes, les décès commenceraient à diminuer : en 2070, la population française atteindrait 68,1 millions, soit un peu plus qu'en 2021.

Conclusion : quelques éclairages

- La tradition est de considérer que, pour être en **bonne santé démographique**, un pays doit avoir un **solde naturel positif** : la croissance de la population grâce aux naissances est considérée comme un signe favorable. Certes, le vieillissement est redouté mais le recours à une forte immigration l'est tout autant. Le solde migratoire doit traditionnellement

représenter un apport marginal ou correspondre à un ajustement, compte tenu de la situation économique. La crainte est qu'un flux d'immigration élevé entraîne des efforts d'accueil et d'insertion coûteux et parfois difficiles : apprentissage de la langue et des modes de vie en vigueur, souvent problèmes d'insertion professionnelle (qualification, travail des femmes), difficultés aussi dans le système éducatif. Au-delà de cette crainte, l'adhésion à un certain nationalisme ou la promotion de valeurs culturelles traditionnelles font craindre une dépendance à l'immigration, même pour favoriser la croissance. Enfin, les départs des nationaux qui s'installent à l'étranger pour travailler ne sont traditionnellement pas vus comme un choix positif, la crainte étant que ce soit les plus qualifiés qui partent et, à vrai dire, c'est plutôt le cas.

C'est cette vision traditionnelle d'une démographie « idéale » qui a inspiré le Président de la République quand il a évoqué, début 2014, la nécessité d'un « réarmement démographique », en dynamisant la fécondité du pays. Les décisions annoncées (jusqu'ici non suivies d'effet) d'améliorer les congés de naissance et de développer les modes de garde de la petite enfance) amélioreraient la vie des familles. Il n'est pas certain qu'elle renverserait les évolutions en cours, du moins si les hypothèses concernant la baisse de la fécondité (influence des crises diverses traversées, préférence des femmes pour l'égalité professionnelle et domestique, baisse du désir d'enfants) se révèlent fondées.

Cette vision d'une situation démographique traditionnelle devrait évoluer dès lors que le solde naturel baissera et que le solde migratoire augmentera, de manière peut-être plus rapide que ne le notent les projections de l'Insee. Toutefois, l'Europe, dont certains pays sont pourtant accueillants à l'immigration, élabore plan sur plan pour protéger ses frontières et ralentir les arrivées de migrants : elle ne prend pas le chemin d'une acceptation des migrations ni d'un accueil bien organisé des populations immigrées. La France non plus.

- Il ne faut **pas assimiler solde migratoire et immigration** puisque le premier recouvre les flux d'entrée et de sortie de nationaux. Jusqu'à ces dernières années, les départs des nationaux étaient nettement plus importants que leurs retours, à l'inverse des immigrés qui entrent plus qu'ils ne sortent. C'est moins net ces dernières années mais il faudra attendre les chiffres définitifs et complets pour savoir si les modifications de la tendance de long terme se confirment. L'on constate toutefois dans le monde une tendance à l'augmentation de la mobilité entre pays, qui concerne aussi bien les nationaux que les immigrés. Par ailleurs, la question du solde migratoire n'est pas qu'un phénomène quantitatif : **la qualification des personnes qui entrent et de celles qui sortent est inégale**, en défaveur, pour ce qui concerne la France, de la qualification des résidents.